

Le JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

BIMENSUEL - NUMÉRO 786 - VENDREDI 16 AVRIL 2021



Michel Montoro
Immobilier

**Nous continuons les visites,
contactez-nous par mail ou téléphone**



Spécialiste de l'immobilier
à Saint-Germain-en-Laye
et ses environs

www.cabinet-montoro.fr

1 Place André Malraux - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 57 57 contact@cabinet-montoro.fr



Budget participatif

1^{ère} édition



www.saintgermainenlaye.fr

Dans le cadre du renouvellement des réseaux de gaz entrepris par GRDF, des travaux se dérouleront du 19 au 30 avril avenue du Maréchal Joffre et rue Jouy Boudonville ; jusqu'au 18 juin, rue de Poissy et du 17 mai au 27 août rues de Saint-Nom et Girard, Cour Joncheret et impasse Duval. Ces travaux engendreront des contraintes de circulation. En cas de fermeture, des itinéraires de déviation seront mis en place.

→ Maternité de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain : des chambres individuelles



le **Courrier**
des **Yvelines**

“La maternité de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain-en-Laye bénéficie de locaux tout neufs au sein de la nouvelle aile. De quoi attirer encore plus de futures mamans”, estime Le Courrier des Yvelines.

“En 2020, nous avons eu un peu moins de 4 000 naissances. Cette année, au vu du démarrage de l'activité, on s'attend à atteindre au moins 4 500 d'ici la fin de l'année. À terme, on pourrait atteindre les 5 000 naissances”, indique Françoise Damageux, coordinatrice en maïeutique et cadre du pôle femme mère enfant*, qui se félicite des nouvelles conditions de travail pour l'ensemble du personnel de la maternité.

Aujourd'hui, toutes les chambres (d'une surface allant de 14,5 à 16 m²) sont individuelles (hormis quatre qui ont deux lits, comme l'exige la réglementation).

“Chaque chambre est équipée d'une douche, d'un sanitaire et d'un espace pour changer les bébés. Nous avons la centrale des monitos. En salles de naissance, les patientes qui accouchent sont sous monitoring. Depuis le poste central, nous pouvons suivre à la fois les grossesses des patientes dans nos huit salles de naissance mais aussi dans les salles de pré-travail et dans les chambres des grossesses à haut risque”, poursuit Françoise Damageux.

Réparti sur trois niveaux, le nouveau pôle femme mère enfant occupe une surface plus grande qu'auparavant dans le bâtiment historique.

La capacité d'accueil en simultané est de 55 patientes (55 lits en suite de couche).

“Nous avons également quinze lits pour les grossesses à haut risque. Et nous pouvons aussi accueillir les mamans dans l'unité Kangourou composée de six lits”, explique Françoise Damageux. Dans une unité Kangourou, les bébés prématurés sont soignés auprès de leurs mères. “Les six lits sont quasiment pleins en permanence.”

La maternité de Poissy est la seule de type 3 dans les Yvelines. À ce titre, elle traite environ 20 % de grossesses pathologiques par an.

*Le pôle femme mère enfant comprend la maternité, la gynécologie, la PMA, la pédiatrie et le service des prématurés (réanimation, soins intensifs, médecine néonatale et unité kangourou). ♦

→ Soutenez Opéra en plein air !

le **Courrier**
des **Yvelines**

“En juillet 2020, les Saint-Germanoises ont été privés de la troisième édition d'Opéra en plein air qui devait présenter Madame Butterfly de Giacomo Puccini”, rappelle Le Courrier des Yvelines.

“Bien décidés à retrouver le public en 2021 pour jouer ce spectacle, mis en scène par Olivier Désbordes, les organisateurs du festival ont lancé une vaste opération de soutien.

“Le report de l'édition 2020 prive le festival de ses recettes annuelles, qui auraient dû financer une part de la production 2021, expliquent ces derniers. “Même si la conception du spectacle est faite, les frais à engager pour être prêts à jouer en juin 2021 sont nombreux : répétitions des artistes, construction des décors, confection des costumes, réalisation des actions pédagogiques en milieu scolaire...”

Jusqu'à la fin du mois d'avril, en se rendant sur le site internet www.kisskissbankbank, le public



peut soutenir le festival de 2 façons.

Il est possible de verser une somme donnant droit à une contrepartie allant de 15 € pour le livret programme, à 600 € pour une soirée personnalisée pour 2 personnes. Il est également possible via le site internet de faire un don pour ceux qui le souhaitent.

“Quelle que soit votre contribution - don ou pré-commande, petite ou grande - vous rejoindrez le Club des amis Opa. Un club ouvert à tous ceux qui veulent pé-

renniser cette aventure artistique unique. Un club de mélomanes à qui Opéra en plein air saura réserver des surprises à la hauteur d'indispensables soutiens, un soir de représentation”.

Sur les 25 000 € attendus, plus de 12 500 ont été récoltés. Si rien ne vient contrecarrer les plans des organisateurs, le spectacle Madame Butterfly devrait être joué le vendredi 2 et le samedi 3 juillet 2021 au sein du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye”. ♦

→ Piétonisation : une rue de plus en centre-ville

Le **Parisien**

“C'est une lente mutation qui se poursuit à Saint-Germain-en-Laye”, observe Le Parisien.

“Déjà doté d'un important réseau de voies piétonnes - les dernières avaient été réalisées en 2016 - le centre-ville historique devrait prochainement en compter une de plus, la rue de Poissy. Une délibération doit être votée en ce sens à l'occasion du conseil municipal du 15 avril.

“On finit les concertations, détaille Arnaud Pericard. Il y avait une vraie réflexion et la crise sanitaire a un peu bouleversé le calen-

drier”. En mai dernier, lors du déconfinement, la ville avait en effet testé le 100 % piéton dans le centre historique de façon à favoriser les circulations douces, vers et en provenance de la gare notamment.

Près d'un an plus tard, et alors que le pays connaît son troisième confinement, la transformation “répond à une vraie demande”, assure le maire de Saint-Germain. Il en veut pour preuve le sondage récemment réalisé avec 75 % d'avis positifs. “Certains voulaient même qu'on aille plus loin, note-t-il encore. Mais il faut trouver le bon arbitrage entre les flux de piétons et la circulation. En l'occurrence, il ne s'agit que d'étendre à la semaine ce qui se fait déjà le week-end”. ♦



→ Les Sœur Delmas rêvent des J.O.

3 Dans son édition du 5 avril, le 12/13 de France 3 Île-de-France a consacré un reportage à deux nageuses Saint-Germanoises, les jumelles Justine et Julie Delmas qui rêvent de Jeux Olympiques.

“Les sœurs affolent les chronos, en brasse pour l'une, en papillon ou 4 nages pour l'autre. Collectionnant les records et les trophées dans chaque catégorie d'âge, on les présente souvent comme la re-

lève de la natation française. Mais confronté aujourd'hui au très haut niveau international, leur entraîneur Guillaume Benoist reste prudent.

“Il ne faut pas croire que tout sera facile. Leur progression ne sera pas continue. Il y aura des plateaux et c'est là qu'elles devront être fortes mentalement”. Justine pourrait découvrir les J.O. dès cet été. Mais pour les deux Franciliennes, le rêve absolu reste les Jeux de Paris en 2024”. ♦

→ La plus ancienne carte d'Europe au Musée d'Archéologie Nationale !

france
bleu

Dans un reportage du 7 avril, France Bleu annonce que “des chercheurs viennent de déterminer que la plus ancienne carte d'Europe a été retrouvée dans le Finistère, à Leuhan. Il s'agit d'une dalle en schiste ornée”, qui est conservée au Musée d'Archéologie Nationale.

Pour les chercheurs, cette dalle de plus de 4.000 ans représente bien une carte : “On estime que l'on est devant une carte quand des motifs se répètent et qu'ils sont reliés entre eux par des lignes pour former un réseau, dans un ensemble cohérent”, précise Yvan Pailler, de l'Institut National de Recherches Archéo-

logiques Préventives.

“Toute l'importance de l'étude de la technologie et des chronologies des gravures tient au fait qu'elle a démontré qu'il n'y avait quasiment pas de superposition de motifs, hormis quelques incisions qui ont été ajoutées dans un second temps. Souvent, ces incisions repassent sur des zones piquetées ou les prolongent. Ces incisions sont vraiment restées dans la logique de la composition. Nous réunissons bien les critères pour reconnaître une carte, ou plutôt une représentation à caractère cartographique”.

Reste à savoir maintenant quelle zone elle devait représenter ! “La vallée de l'Odet”, précise Yvan Pailler”. ♦

SOMMAIRE

Au gymnase Philippe-Pivert

4

Jusqu'à 5000 vaccinations par semaine !

Vie citoyenne

5-6

- Première édition du budget participatif : les habitants au cœur de l'action publique
- Élections régionales et départementales : inscrivez-vous sur les listes électorales
- Face à la baisse des dons : venez donner votre sang

Culture

I à IV

- Opéra en plein air : venez vibrer avec *Madame Butterfly*
- Une expo BD dans le Domaine national
- Nouvelles "plumes" saint-germanoises

Vie scolaire

L'apprentissage : choix des étudiants, choix des entreprises

Arrêts sur images

Saint-Germain ville solidaire

Actualité

Le Quai des Possibles lauréat de l'AMI Fabrique de Territoire !

Sports / PSG

- Championnats d'Europe junior de trampoline : Alexis Regulus toujours plus haut

Environnement

Attention aux chenilles processionnaires

| POLICE NATIONALE |

Une femme à la tête du commissariat



Précedemment adjointe au chef de circonscription et chef du service de voie publique à Versailles, Gabrielle Thouy a pris la tête du commissariat de Police nationale de l'agglomération de Saint-Germain-en-Laye* le 29 mars. Le lendemain, elle a été reçue à l'hôtel de ville par Arnaud Pericard et William Petrovic, maire-adjoint chargé de la Sécurité et de la Mémoire (notre photo).

TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX

Forte de treize ans de carrière, essentiellement effectuée dans le domaine de la sécurité publique, principalement en région parisienne (Hauts-de-Seine et Yvelines) et dans le Doubs, la commissaire s'est fixée trois objectifs principaux : apporter le meilleur service public en matière de sécurité, "une priorité et l'un des fondamentaux de mon métier" ; poursuivre le travail de partenariat "entre la Ville, la Police municipale et les autres acteurs

indispensables que sont les bailleurs sociaux, les transporteurs, les établissements scolaires, les associations de type participation citoyenne, voisins vigilants..." ; développer l'aspect communication.

"Dans les mois à venir, je souhaite développer nos actions vis-à-vis de l'extérieur, notamment la sensibilisation auprès de publics ciblés et pourquoi pas via les réseaux sociaux, afin d'être en étroite proximité avec les habitants. Nous pouvons construire des échanges d'informations, valoriser nos messages de prévention et de bonnes pratiques et partager nos belles affaires".

Au quotidien, Gabrielle Thouy est également garante d'un partenariat rapproché grâce à la structuration de son service : les unités de Police Secours, qui œuvrent 7 jours sur 7 et 24h/24 ; la BAC, qui recherche les auteurs de crimes et délits ; le groupe de sécurité de proximité, unité d'appui intervenant

l'après-midi et en soirée, qui a pour tâche d'approfondir toute la couverture de la voie publique et travaille à la sécurité du quotidien.

UN SERVICE D'INVESTIGATION

"Nous sommes aussi dotés d'un service d'investigation, la sûreté urbaine, qui regroupe, grâce à la réforme d'agglomération, des groupes spécialisés d'enquête sur les atteintes aux personnes (protection de la famille, atteintes violentes), sur les atteintes aux biens (notamment un groupe spécialisé sur les cambriolages), sur les stupéfiants et sur les escroqueries ainsi qu'un groupe de police technique et scientifique".

*Le commissariat est compétent sur 13 communes avec 176 000 habitants sous sa responsabilité : la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, Aigremont, Chambourcy, Marly-le-Roi, Louveciennes, L'Étang-la-Ville, Mareil-Marly, Le Port-Marly, Le Pecq, Le Vésinet, Croissy-sur-Seine, Chateaufort, Montesson. ♦



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE MAS



Suite à l'assemblée générale de la Maison des Associations (MAS), le nouveau conseil d'administration s'est réuni en visioconférence pour élire son président et le nouveau bureau. Félicitations à Etienne Bertrand, qui a été élu président, et remerciements à Michel Cloix, qui a assuré l'intérim depuis le départ de Françoise Hugot.



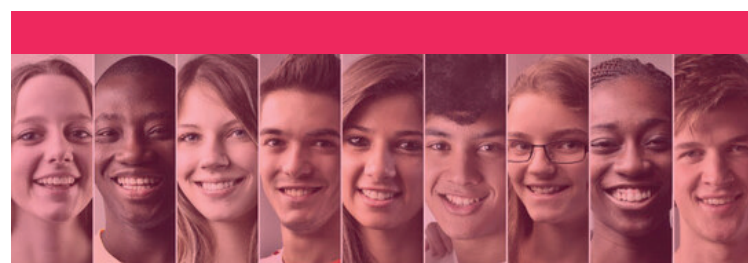
CONNAISSEZ-VOUS LES DÉFIS JEUNES ?

La commune nouvelle soutient des projets personnels à dimension locale ou internationale dans des domaines très diversifiés (citoyenneté, environnement, numérique, animation locale, solidarité, sport, culture) à travers la bourse "Défi jeunes".

Celle-ci est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, résidant à Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux.

Il est nécessaire de fournir un dossier comportant les indications propres à justifier sa motivation et établir le sérieux de sa démarche : description, organisation, partenaires, budget.

Une aide peut être apportée dans l'élaboration des dossiers. Ils seront ensuite examinés par une commission mu-



16
25 ans

Vous avez un projet ?
La Ville soutient
votre défi jeunes

nicipale avant le passage en conseil municipal.

Plus d'informations en téléchargeant le règlement complet.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site :

www.saintgermainenlaye.fr
Contact : 01 30 87 22 58 ou jeunesse@saintgermainenlaye.fr

Mis en place en partenariat avec l'association des taxis de la ville pour transporter gratuitement les Saint-Germainois de 75 ans et plus jusqu'au centre de vaccination, Vaxi est désormais ouvert aux 60 ans et plus (par délibération du 15 avril).

| DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE VACCINATION INTERCOMMUNAL |

Jusqu'à 5000 vaccinations par semaine !

Le centre de vaccination intercommunal a quitté l'espace Delanoë pour le gymnase Philippe-Pivert le 12 avril. Adossé au Lycée international et mis gracieusement à disposition de la Ville par le département des Yvelines, cet équipement plus vaste va permettre de doubler la capacité de vaccination (désormais ouverte dès 55 ans) pour atteindre 5000 injections par semaine, en fonction des dotations de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Pour rappel, quelque 16 000 injections ont déjà été réalisées à l'espace Pierre-Delanoë grâce notamment à l'implication des personnels de santé, des quelque 170 bénévoles qui se relaient (*lire ci-dessous*), des agents de la ville et des élus qui assurent des permanences sur place.

Le 13 avril, Arnaud Pericard, accompagné de Pierre Fond, président de la Communauté



L'inauguration du nouveau centre de vaccination a eu lieu le 12 avril.



d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine et maire de Sartrouville, de Marta de Cidrac, sénatrice et conseillère municipale, de Natalia Pouzyreff, députée, du colonel Resnier, médecin du SDIS78, de Marion Cinalli,

directrice de la délégation départementale de l'ARS, de Daniel Level, maire de la commune déléguée de Fourqueux, d'Élisabeth Guyard et de Jean-Noël Amadei, conseillers départementaux, et de Jehan-Éric Winckler,

sous-préfet, s'est rendu sur place pour rencontrer les équipes et remercier l'ensemble des personnes investies dans l'installation et le fonctionnement de ce nouveau centre de vaccination intercommunal. ❖

Gymnase Philippe-Pivert, Lycée International, entrée en face du 101, rue Saint-Léger. De 9h à 13h et de 14h à 18h, du lundi au samedi. Prise de rendez-vous sur Doctolib et inscriptions sur liste d'attente sur : www.saintgermainenlaye.fr.



ACCUEILLIR LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

Suite aux nouvelles mesures annoncées le 31 mars par Emmanuel Macron, les crèches et les écoles maternelles et élémentaires de la Ville sont fermées jusqu'au 25 avril. Des accueils ont été mis en place pour les enfants des personnels prioritaires uniquement :

- ▶ à la crèche Berlioz, de 8h30 à 18h ;
- ▶ à Marie-Curie pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Le service de restauration est assuré le midi.



UNE COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Le Conseil local de la santé s'est réuni en visio-conférence le 7 avril pour évoquer la situation sanitaire.

"Nous avons échangé sur l'ouverture du nouveau centre de vaccination [Ndlr : lire par ailleurs]", a indiqué Arnaud

Pericard. "Le docteur Barthez a fait un point d'étape sur la création de la communauté professionnelle territoriale de santé, qui vise à coordonner les praticiens locaux pour faciliter le parcours de soins des patients d'un bassin de 100 000

habitants. Il faut se féliciter de cette initiative qui augmente l'attractivité de notre territoire. Le docteur Ricôme a expliqué ce que nous ferons en 2021 pour les Parcours du cœur. Nous aurons l'occasion d'y revenir".

L'implication exemplaire des bénévoles



Fatiha Rahou
"Une évidence"

Travaillant au musée d'Orsay qui a fermé depuis le premier confinement, j'ai souhaité mettre mon temps libre au service des autres.

Je l'avais déjà fait aux côtés d'Éric Rolland, qui nous a quittés en décembre dernier, aux abords de l'école Les Sources pour aider

les enfants à traverser la rue. Le centre de vaccination m'a donné l'occasion de m'impliquer à nouveau et je l'ai tout de suite saisie. Pour moi, venir ainsi en aide aux personnes âgées, souvent seules, comme je l'ai fait pour mon propre père à la fin de sa vie, était une évidence. En somme, j'apporte ma pierre à un édifice qui va encore monter en puissance en étant transféré au gymnase Philippe-Pivert du Lycée international". ❖



Jean-Pierre Fauvet
"Une expérience enrichissante"

Mobilisé depuis un mois, je suis présent au centre de vaccination intercommunal 1 ou 2 demi-journées par semaine. Cela peut monter jusqu'à 3 en fonction des besoins. Le plus souvent, j'accompagne les personnes jusqu'au poste de vaccination

après l'entretien avec le médecin. C'est une expérience enrichissante. Aujourd'hui je suis à la retraite et les missions ponctuelles que j'exerçais pour continuer une activité ont disparu avec la crise sanitaire. Je ne me voyais pas rester inactif alors que le centre avait besoin "de bras". Il faut dire aussi que j'aime le contact humain. Dans cette crise sans précédent, il est important pour moi de montrer ma solidarité, comme je le fais déjà auprès d'Emmaüs depuis près de 20 ans avec mon épouse Claudine". ❖



Marie-Laure Coldicutt
"Des personnes très reconnaissantes"

Après des études en pharmacie et une carrière dans la recherche clinique, je connais l'importance des vaccins et suis ravie d'être ainsi sur le terrain au plus près des "patients". Dans leur immense majorité, ils saluent la bonne organisation du centre

même si l'attente peut varier en fonction de l'affluence. Tous sont aussi extrêmement reconnaissants. Depuis le mois de février, j'ai occupé des postes variés qui vont de l'accueil des personnes à la saisie sur ordinateur des dossiers de vaccination. J'aime le changement. Une telle variété me convient donc très bien. J'ai appris que le centre s'installait dans le gymnase Philippe-Pivert, qui offre une surface plus grande. Là aussi, c'est une très bonne nouvelle et j'ai hâte d'y effectuer mes prochaines missions". ❖

“Le budget participatif est une formidable occasion pour les Saint-Germainois de proposer leurs projets d'intérêt général et visant à améliorer le cadre de vie de leur quartier, de la Ville ou un équipement public”, indique Priscille Peugnet.

VIE CITOYENNE

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN - 786

5

Budget
participatif

| PREMIER BUDGET PARTICIPATIF |

Les habitants au cœur de l'action publique

Le budget participatif étant dédié aux habitants, un appel sur les réseaux sociaux a été lancé. Des Saint-Germainois se sont portés volontaires pour incarner la campagne de communication.



Cindy.



Thaïs et Aliya.



Alexandre.

[Photos : Philippe Warrin.]

Dans une volonté de renforcer la participation citoyenne locale et mettre les habitants au cœur de l'action publique, la Ville a lancé, lors du Conseil municipal du 15 avril, la première édition de son budget participatif.



Priscille Peugnet.

Porté par Priscille Peugnet, maire-adjointe chargée du Tourisme, de la Vie Associative et de la Citoyenneté, ce nouveau dispositif, initié à partir de cette année, dispose d'une enveloppe budgétaire spécifique de 150 000 euros.

Chaque habitant, dès l'âge de 10 ans, aura la possibilité de proposer un projet à initiative

individuelle ou collective, visant notamment à améliorer le cadre de vie, et de le soumettre via une plateforme numérique dédiée ou par bulletin papier (lire ci-dessous).

“L'objectif est de vous sensibiliser au processus de décision publique, de vous associer à celle-ci et de vous impliquer directement, pour que Saint-Germain-en-Laye et ses habitants vivent la ville ensemble, explique l'élue.

Le budget participatif vient ainsi compléter d'autres dispositifs participatifs qui ont d'ores et déjà été installés : conseils de quartier, conseils locaux, conseils municipaux pour les jeunes, réseau de bénévoles de la Ville”.

COMMENT ET OÙ DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Tous les Saint-Germainois de plus de 10 ans, les collectifs constitués en associations ou non, peuvent déposer leur projet sur la plateforme dédiée :

<https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr>

Vous pouvez aussi recourir à un formulaire papier, à déposer dans une des trois urnes disposées à cet effet aux accueils de l'hôtel de ville, de la mairie déléguée de Fourqueux et du centre administratif.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

► **Du 16 avril au 31 mai inclus : dépôt des projets.**

Vous pouvez faire part de vos idées via la plateforme numérique mise en ligne ou via le formulaire papier.

► **Du 1^{er} au 10 juin : phase de pré-tri des projets.**

Un comité de pilotage (lire encadré), se réunit pour effectuer un pré-tri des projets en fonction des critères énoncés dans le règlement intérieur : l'intérêt général des projets déposés, la condition de compétence de la ville pour leur réalisation, la condition de dépendre du budget d'investissement de la Ville, etc.

► **Du 10 juin au 30 août : phase d'analyse de faisabilité technique et juridique des projets par les services de la Ville.**

Cette phase, plus longue, requiert de mobiliser l'expertise des agents de la commune sur un grand nombre d'aspects : ils examinent la liste des projets pré-triés par le comité de pilotage qui correspondent à tous les critères du règlement intérieur et se prononcent sur la faisabilité de chaque projet dont ils évaluent aussi le coût.

Une fois les dossiers acceptés et transmis aux services, les porteurs de projets pourront, au besoin, être contactés en cas de précisions nécessaires à leur projet

► **Du 1^{er} au 29 septembre : Vote des projets par les citoyens.**

Les projets déclarés réalisables par les services de la Ville sont rendus publics. Vous pourrez voter pour les 3 projets (minimum et maximum) de votre choix.

Une fois la phase de vote ter-

minée, la sélection des projets lauréats se fera par ordre décroissant de popularité jusqu'à ce que le montant total de l'enveloppe de 150 000 euros soit épuisé.

Les projets lauréats seront annoncés en conseil municipal du 30 septembre qui en prendra acte.

► **À partir d'octobre : phase de réalisation des projets.**

Les projets lauréats seront transmis aux services de la Ville qui se chargeront de leur réalisation dès l'automne 2021 et jusqu'en 2022.

Un suivi de la réalisation des projets sera proposé sur la plateforme en ligne du budget participatif et sur tous les supports de communication de la Ville de Saint-Germain-en-Laye : *Le JSJ*, le site internet et les réseaux sociaux. ❖

Budget
participatif

1^{ère} édition

Nom(s), prénom(s)

Courriel :

Téléphone :

Description de votre projet en quelques mots :

Ce formulaire est à déposer dans les urnes à disposition. Les données collectées par ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires au dépôt de votre projet dans le cadre de la première édition du budget participatif de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye. Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir prendre en compte votre participation. Le destinataire des données est la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye. Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire. Les données seront conservées trois mois. Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès en écrivant au Délégué à la protection des données, 86, rue Léon-Désoyer, 78100 Saint-Germain-en-Laye (ne pas oublier de vous munir/joindre un justificatif d'identité).

☐ En cochant la case ci-contre, vous confirmez avoir donné votre accord exprès à la collecte de vos données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est établi et rédigé par un comité de pilotage composé de 11 membres : 6 élus, 2 citoyens et 3 agents de la Ville.

Il précise le calendrier du budget, ses critères de dépôt de projet et les modalités de vote.

Quels sont les critères de dépôt ? Le projet doit relever de l'intérêt général, rentrer dans le budget d'investissement de la commune et relever des compétences de la Ville.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DE JUIN 2021

Inscrivez-vous sur les listes électorales



Les 20 et 27 juin prochains (en cas de deuxième tour), vous allez être appelés aux urnes à l'occasion des élections départementales et régionales. Elles permettront de désigner les conseillers qui siègent à la Région et au Département.

Mais pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Si vous venez d'emménager à Saint-Germain, n'oubliez pas de faire la demande.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 14 MAI

Comme il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année, la date butoir n'est plus le 31 décembre prochain. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription qui a été fixée au 14 mai.

Tout nouvel inscrit recevra une carte électorale au plus tard le jeudi qui précède le jour du scrutin.

Les jeunes de 18 ans sont, en principe, inscrits d'office par l'Institut National de la Statistique et des études économiques qui reprend les données du recensement militaire. Il leur est toutefois conseillé de prendre contact avec le service élections du pôle Vie Pratique (01 30 87 20 02) du centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) pour le vérifier.

Suite à la réforme électorale mise en place depuis le premier janvier 2019, les jeunes qui auront 18 ans entre les deux tours, pourront voter au deuxième tour.

QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?

Plusieurs pièces justificatives doivent être fournies pour toute demande d'inscription :

- une pièce d'identité en cours de validité (ou dont la péremption n'excède pas cinq ans) et un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom de l'électeur (original de la dernière quittance de loyer, de la facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe, taxe d'habitation, taxe foncière) ;

- si vous êtes hébergé(e) chez un tiers : une attestation d'hébergement rédigée par l'hébergeant sur papier libre, un justificatif de domicile du tiers ainsi qu'une pièce à votre nom à cette adresse (feuille de paie par exemple).

OÙ FAUT-IL S'INSCRIRE ?

Vous pouvez effectuer les démarches d'inscription :

- **au centre administratif** (86-88, rue Léon-Désoyer) :
- le lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ;

- du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ;
- le samedi, de 9h à 12h30.

► à la mairie déléguée de Fourqueux

- (1, place de la Grille) :
- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h30 à 17h ;
- le vendredi de 8h45 à 12h et de 14h30 à 16h45 ;
- le samedi de 8h45 à 12h.

► Vous pouvez aussi :

- adresser un courrier au pôle Vie Pratique du centre administratif. N'oubliez pas de joindre la photocopie des justificatifs demandés ainsi que le formulaire CERFA de demande d'inscription qui est téléchargeable sur le site : www.servicepublic.fr
- vous inscrire en ligne via le site internet de la ville (www.saintgermainenlaye.fr) en vous rendant sur "Vos démarches" puis "Inscriptions sur les listes électorales". ♦



(Photo d'archives.)

FACE À LA BAISSÉ DES DONNS

Venez donner votre sang



(Photo : © EFS Clara Gouron.)

“Les stocks de produits sanguins s'affaiblissent”, alerte L'Établissement Français du Sang (EFS).

“En Île-de-France, les réserves de sang sont aujourd'hui en deçà de la barre des 100 000 poches de sang alors qu'il faudrait qu'elles atteignent 110 000 pour fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients”.

“En raison de la crise sanitaire, les donneurs de sang sont moins nombreux à fréquenter les 120 Maisons du Don et les centaines de collectes organisées dans les territoires partout en France.

Cette baisse de fréquentation, conjuguée à une offre de collecte qui ne peut se déployer normalement en raison de la difficulté à organiser des événements de collecte dans les universités, dans les entreprises en raison de la généralisation du télétravail et dans les salles municipales, très convoitées dans le cadre de la campagne de vaccination, entraînent une forte diminution des réserves de sang”.

RENDEZ-VOUS LE 7 MAI À L'HÔTEL DE VILLE

Participer à la mobilisation collective reste toujours possible à Saint-Germain. La prochaine collecte sera organisée, avec le concours du Lions-Club Doyen, le **vendredi 7 mai, de 14h30 à 19h30, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise).**

Attention toutefois, comme dans la plupart des lieux de collecte, les dons s'effectuent sur rendez-vous pour réduire le temps d'attente et mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Une façon pour les donneurs d'être reçus sans attendre. L'an dernier, plus de 800 000 rendez-vous ont ainsi été pris sur : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Le site internet de l'EFS y propose également un test “Puis-je donner ?” qui permet aux donneurs de vérifier en ligne s'ils sont éligibles au don de sang afin de ne pas se déplacer pour rien.

L'EFS souligne aussi que “donner son sang est une sortie autorisée et demande aux donneurs de se munir de l'attestation cochée “aide aux personnes vulnérables” après 19h partout en métropole et dans un rayon au-delà de 10km du domicile en journée pour les départements confinés. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang”. Enfin, “dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement”. ♦



(Photo : © EFS Clara Gouron.)



RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE FOURQUEUX

L'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune déléguée de Fourqueux “emportant constitution d'un Règlement Local de Publicité commun à l'ensemble de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye”, a lieu jusqu'au 5 mai à la mairie déléguée (1, Place de la Grille).

Le dossier d'enquête publique est consultable sur place (du lundi au jeudi, de 8h45 à 12h et de 14h30 à 17h ; le vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h30 à 16h45 ; le samedi, de

8h45 à 12h). Il l'est également sur le site de la Ville :

www.saintgermainenlaye.fr, dans la rubrique urbanisme et aménagement.

Sylvie Durand-Trombetta, secrétaire générale du Conseil National des Villes (CNV), a été désignée par le président du tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

Elle recevra le public, dans le respect des règles sanitaires, à la mairie déléguée :

- le 19 avril, de 9h à 12h ;
- le 5 mai, de 14h30 à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, vous pourrez faire part de vos observations sur un registre papier à la mairie déléguée ou dématérialisé sur : revision-rlp-sgel-fourqueux.enquetepublique.net

Vous pourrez également envoyer vos observations par courriel, à l'adresse : revision-rlp-sgel-fourqueux@enquetepublique.net, ou par écrit à l'attention de la commissaire enquêteur (centre administratif / 86-88, rue Léon-Désoyer).

Le JOURNAL

DE VOS SORTIES À SAINT-GERMAIN

Bimensuel - Vendredi 16 avril 2021 N° 786

Opéra en plein air

PRÉSENTE

Madame Butterfly

Giacomo Puccini



EN TOURNÉE DANS
DES SITES REMARQUABLES
DE FRANCE

Edition parrainée par Franck Ferrand

Vendredi 2 & samedi 3 juillet à 20h45
AU DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Infos & réservations : www.operaenpleinair.com



DU 15 AVRIL AU 20 SEPTEMBRE, DANS LE DOMAINE NATIONAL

Une expo BD



(Illustrations : L'art préhistorique en BD - Eric Le Brun © Glénat.)

À l'occasion de l'année de la bande dessinée, "BD 2021", le musée d'Archéologie nationale sort de ses murs et invite, **du 15 avril au 20 septembre**, le dessinateur Éric Le Brun pour "La Préhistoire en bande dessinée", une exposition en entrée libre dans le Domaine national de Saint-

Germain-en-Laye (ouvert de 8h à 18h).

Associant la précision scientifique à l'élégance du trait, Éric Le Brun entraîne le visiteur dans une promenade à travers le temps, à la rencontre d'Homo sapiens, dont les connaissances et les savoir-faire n'ont pas fini de nous étonner.

Les planches du dessinateur, tirées de sa série "L'art préhistorique en BD" (Éditions Glénat, 2012-2018) et ses nombreuses illustrations, dialoguent dans un parfait accord avec les objets des collections paléolithiques du musée.

Pour aller plus loin, des contenus augmentés sont proposés sous

forme de QR Codes à flasher (au bas des panneaux) : visites virtuelles, objets du musée en 3D et bien d'autres surprises.

Les plus jeunes pourront également suivre au verso des panneaux une histoire complète d'Éric Le Brun scénariste : "Ticayou, le petit Cro-Magnon", dessinée par Priscille Mahieu (Éditions Tautem).

chez Glénat les 3 tomes de "L'art préhistorique en BD", qui racontent sous forme de BD documentaire la vie et l'art de nos ancêtres sapiens. Depuis 2015, il illustre chaque mois des articles pour la revue Archéologia. Grand amateur d'art pariétal, il a visité plus d'une centaine de grottes préhistoriques et a même découvert une grotte ornée en Ariège et a écrit quelques articles pour des revues archéologiques.

PAR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Toutes vos sorties en un seul clic



Inspirant, simple et rapide, un nouveau site internet (<https://reservation.seine-saintgermain.fr>), vient de voir le jour pour vos prochaines sorties à Saint Germain Boucles de Seine.

Vous pouvez y concocter votre programme à la carte, en réservant en un clic vos balades à pied, en vélo, à cheval et en bateau, mais aussi vos activités ludiques, culturelles et sportives, pour un séjour réussi à Saint Germain Boucles de Seine !

En plus des activités Cluedo® Géants (lire JSG 785), des visites guidées de villes et villages de caractère, des randonnées culturelles à pied et à vélo, des découvertes insolites, des croisières sur la Seine

et des visites privilèges pour les groupes et des événements d'exception, sont présentés.

QUELQUES EXEMPLES

Vous pouvez acheter directement vos billets pour (re)découvrir les collections permanentes et les expositions temporaires du musée d'Archéologie nationale dans l'enceinte du château de Saint-Germain, ou partir sur les traces de l'illustre écrivain Alexandre Dumas à travers son parc et son château de Monte-Cristo, magnifique demeure qu'il fit ériger sur les hauteurs de la ville de Port-Marly.

Monter en selle ou partir en attelage avec les poneys d'Epona Club, pour des bains de forêt à travers les

hectares de la forêt domaniale de Saint-Germain et le long de la Terrasse Le Nôtre et son imprenable vue sur la Seine et la Défense ; grimper à la cime des arbres avec l'AccroCamp de Saint-Germain-en-Laye, avec des parcours adaptés à toute la famille, pour vivre des aventures palpitantes en pleine nature !

De nombreuses autres pépites sont disponibles en "pré-réservation", comme Carrara City, le château de Madame du Barry, le Fort du Trou d'Enfer... Il vous suffit d'indiquer votre intérêt afin que l'Office de tourisme intercommunal puisse programmer des dates.

En quelque sorte, vous créez la future programmation de l'Office de Tourisme ! ■

LA PRÉHISTOIRE, UNE PASSION

Diplômé en Architecture, Éric Le Brun s'oriente très vite vers l'illustration et la bande dessinée, remporte le premier prix des concours BD de Rouans et de Perros-Guirec en 1995, puis publie ses premiers albums aux éditions Le Cycliste.

Passionné par la Préhistoire, il se spécialise à partir des années 2000 dans les illustrations de vulgarisation scientifique. S'appuyant sur les recherches les plus récentes, son travail s'attache à redonner vie aux temps paléolithiques. Ses dessins paraissent régulièrement dans l'édition, la presse, le web et se trouvent aussi dans des expositions, musées et sites archéologiques.

De 2012 à 2018, Éric Le Brun publie

• **Le blog d'Éric Le Brun :**
elebrun.canalblog.com

• **Le blog de Priscille Mahieu :**
pmahieu.canalblog.com

Une bibliographie sélective est en vente à la librairie du musée.

ET AUSSI

Pour voir les collections exceptionnelles de la Préhistoire mais aussi des autres périodes préhistoriques et historiques, **le musée d'Archéologie nationale est ouvert tous les jours** (sauf les mardis et le 1^{er} mai), de 10h à 17h (sous réserve de l'évolution des conditions épidémiologiques). ■

CLAUDE DEBUSSY SUR INSTAGRAM

Bonne nouvelle pour les amateurs de musique et plus particulièrement de l'œuvre du compositeur saint-germanoï Claude Debussy !

Une page Instagram @maisonnatale claudedebussy, a été créée et vous pourrez y accéder en vous abonnant.

Le service des collections municipales vous distillera des informations sur le célèbre compositeur et sur les activités et les œuvres du musée.

Une visite des lieux haut en couleur de cette maison hantée par la mémoire du célèbre compositeur !





OPÉRA EN PLEIN AIR DANS LE DOMAINE NATIONAL

Venez vibrer avec Madame Butterfly

Les 2 et 3 juillet prochains, sous réserve des conditions sanitaires qui seront alors en vigueur, le Domaine national recevra Madame Butterfly, de Giacomo Puccini, dans le cadre d'Opéra en Plein Air. Pour cette édition - reportée l'an dernier en raison de l'épidémie de CoVid - la mise en scène est signée Olivier Désbordes, notamment créateur et directeur artistique du Festival de Saint-Céré (Lot), et d'Opéra Eclaté. L'homme de théâtre avait déjà, il y a une dizaine d'années, monté cette œuvre de Puccini qu'il adore et rêvait de la revisiter dans d'autres conditions et avec d'autres artistes. Cet été, il devrait enfin pouvoir offrir au public cette "histoire d'amour romantique, incroyable et solitaire".

Le Journal de Saint-Germain.- Vous avez un attachement particulier pour Madame Butterfly...

Olivier Désbordes.- C'est un opéra très sentimental et une œuvre très personnelle de Puccini, à l'inverse de Tosca qui était une commande. Outre ce lien avec sa vie, le sujet de Madame Butterfly m'intéresse à plus d'un titre.

D'abord parce qu'il montre la confrontation d'une société dite progressiste, les États-Unis, à celle ancrée dans la tradition, le Japon.

Ensuite, parce qu'elle est en rapport avec l'actualité : lorsque je l'ai montée la première fois, c'était juste après la catastrophe de Fukushima, dont on célèbre cette année le triste dixième anniversaire.

Le JSG.- Vous faites un parallèle entre cet événement et l'histoire de Madame Butterfly.

Olivier Désbordes.- En regardant des photographies prises alors, le décor s'est imposé à moi : je souhaitais voir sur scène une maison traditionnelle en train de s'écrouler. Comme une allégorie avec cette femme qui se fait détruire peu à peu, qui perd tour à tour ses illusions et son amour, comme la maison au fil du temps se délite...

Le JSG.- Vous proposez ainsi une lecture claire de l'intrigue et de la psychologie du personnage.

Olivier Désbordes.- J'ai le respect du public. Je ne fais pas de la mise en scène pour faire des effets de mode mais pour raconter une histoire. Je veux que ce soit clair, que les gens comprennent l'action et son déroulement.

En outre, je suis très cinéophile et beaucoup d'inspirations visuelles ou de caractères, me viennent du cinéma, de l'image.



Le JSG.- C'est une vision en phase avec la "philosophie" d'Opéra en Plein Air, qui a pour but de populariser l'opéra.

Olivier Désbordes.- Il n'y a pas si longtemps, il s'agissait encore de l'art d'une classe, un art élitiste. Avec Opéra en Plein Air, nous amenons l'opéra à tous les publics pour qu'ils puissent se dire que cet art, qui draine énormément d'émotions, est aussi fait pour eux.

Le JSG.- Et Madame Butterfly est riche en émotion !

Olivier Désbordes.- Cette œuvre est magnifique. On va pleurer beaucoup !

Elle est aussi assez contemplative et c'est ça qui est beau. Il y a des moments où l'on peut laisser couler la musique. Ce sont des moments pendant lesquels le public peut y projeter ses rêves.

Au théâtre, on dit que le public est le quatrième mur. Il est un des acteurs de la soirée, il faut qu'il ait quelque chose à faire.

Le JSG.- Côté artistes, comment envisagez-vous votre tâche ?

Olivier Désbordes.- Je suis très sensible à la direction d'acteurs, j'aime montrer que les chanteurs, que j'admire énormément, sont de très bons comédiens, qu'ils défendent leur personnage grâce à la musique. Pour autant, je n'écris pas de mise en scène à l'avance, seu-

lement le sens général de ce que je veux donner. Je sais où je veux en venir, mais je travaille en observant les artistes, en étant attentif à qui ils sont et ce que je peux leur faire faire pour être au mieux. Je les cadre, les accompagne et les aide à surmonter les difficultés s'ils en ont. Quant à la mise en scène de plein air, elle requiert d'agrandir le jeu et les détails.

Le JSG.- Connaissez-vous Saint-Germain-en-Laye ?

Olivier Désbordes.- Plus jeune, je venais souvent visiter de la famille au Pecq et nous venions nous promener dans les jardins du château. Et il y a une trentaine d'années, j'ai joué un opéra au Théâtre Alexandre-Dumas et, au fil de nos tournées, je suis souvent revenu dans la région. Je serai à nouveau là cet été. ■

CAMPAGNE PARTICIPATIVE : OPÉRA EN PLEIN AIR A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Créé par une société de production, financé par la billetterie et le soutien de partenaires publics et privés, Opéra en Plein Air a lancé une campagne de préventes et de crowdfunding afin de relancer la production en alimentant la trésorerie, nécessaire pour démarrer les répétitions et rendre possible les événements.

Pour les soutenir, rendez-vous sur :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/https-www-kisskissbankbank-com-fr-projects-opera-en-plein-air>

Opéra en Plein Air est également sur les réseaux sociaux, sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/Operaenpleinair>

Instagram : <https://www.instagram.com/operaenpleinair/>

Twitter : <https://twitter.com/AirOpera>

LES NOUVEAUX HORAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Depuis le 6 avril, les médiathèques proposent de nouveaux horaires d'ouverture.

► Médiathèque du jardin des Arts : mardi de 13h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h ; jeudi de 13h à 18h ; vendredi de 13h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

► Médiathèque George-Sand : mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

L'AGASEC

Suite à l'annonce du durcissement des mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie, l'Agasec sera fermé jusqu'au dimanche 25 avril.

Le programme des vacances est donc annulé, mais les adhérents recevront un nouveau numéro du "petit journal" avec de nombreux contenus pour les aider à passer cette période difficile.

L'Agasec devrait rouvrir ses portes le lundi 26 avril, notamment pour l'accueil enfants/parents et l'accompagnement à la scolarité, puis le mercredi 28 avril pour l'accueil de loisirs enfants et l'accueil jeunes.

LA SOUCOUPPE

Le Centre Social et Culturel se réorganise en cette nouvelle période de confinement.

Les centres de loisirs sont fermés mais une programmation tournée vers l'accompagnement à la scolarité et à la

parentalité est mise en place. Concernant la nouvelle organisation, les activités seront les suivantes :

► Famille/parentalité : atelier le mercredi matin de 10h à 12h.

► Accompagnement à la scolarité 6/10 ans : stage "Cartable animé" de 10h à 12h sauf le mercredi de 14h à 16h. (Programmation ci-dessous)

► Accompagnement à la scolarité 11/15 ans : stage "Prépare ta rentrée" de 14h à 16h sauf le vendredi 23 avril de 15h à 17h.

► Les jeunes de 16/25 ans : initiations sportives à l'extérieur de 16h à 18h. Places limitées et inscriptions obligatoires au 06 60 93 61 46 ou au 01 39 10 75 90.

Un soutien administratif sera ouvert sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

La prise de rendez-vous (une personne à la fois) est faite également au 06 60 93 61 46 ou au 01 39 10 75 90.

Dans le cadre du respect des consignes sanitaires, le port du masque dès 6 ans est obligatoire et le respect des gestes barrières s'impose à tous.

TRANSFORMEZ VOTRE SALON EN GALERIE D'ART !

Le temps du confinement et de la fermeture des lieux d'exposition, l'initiative "Une oeuvre à la Maison" vous propose de faire venir l'art chez vous et d'accrocher dans votre intérieur une oeuvre de votre choix pendant deux mois.

Cette initiative concerne des oeuvres d'une valeur inférieure à 10 000 euros, prêtées à tous les particuliers habitant à moins de 10 kilomètres de la localisation des oeuvres listées sur un compte instagram dédié : @Uneoeuvrealamaison.



I RALLYE FAIT HALTE À LA CLEF I



Leur musique emprunte aussi bien au rock psychédélique des 60's, qu'au shoegaze des 90's ou à la pop rock des années 2000, le tout chanté en français avec émotion et énergie...

Le groupe parisien Rallye, composé d'amis d'enfance, qui a bénéficié fin mars de sa première résidence à La Clef, devrait sortir son premier EP, "L'Âge d'or", courant 2021 sur le label Pias.



Plumes saint-germanoises

En cette période de vacances scolaires, *Le Journal de Saint-Germain* vous propose de vous évader avec 4 nouveaux ouvrages d'auteurs saint-germanois dont nous publions les 4^e de couverture.

Suite à la parution de "Mademoiselle Déjazet" (lire JSG 779), les Éditions du Léopard Bleu ont publié deux autres romans de l'auteure saint-germanoise Anne-Sophie Nédélec :

Un masai à Zanzibar

Alors qu'ils s'envolent vers la Tanzanie, Vanessa, Christophe et leurs enfants rêvent de rencontres. Mais où sont les fameux masais ?

Sur les pistes de sable rouge ou face à l'immensité bleue de l'Océan Indien, les habitudes volent en éclats et les relations changent, même quand on se connaît par cœur...

Comment vit-on l'aventure quand on est un adulte en quête de sens, une adolescente déphasée ou un petit bonhomme émerveillé par l'inconnu... ?

Aux prises avec leurs contradictions, parviendront-ils à s'ouvrir à l'autre ?



"Requiem pour un bancal", de Valérie Bokobza

Cet ouvrage est un recueil de poèmes, de slams, écrits essentiellement sur les exclus de la société, les minorités et les différences qui touchent et inspirent l'auteure.

Les poèmes traitent de métissage, de mixité, de violence physique et morale, d'emprise, de maladie.

La poétesse y évoque également l'amour, une des principales essences de sa vie et des gens qu'elle aime, ainsi que de ceux qui l'ont marquée.

Pour leur rendre hommage, elle leur déclare son amour et leur apporte son soutien.

Pour finir, elle évoque la CoVid, ce fléau qui vole un temps précieux, des êtres chers, des libertés.



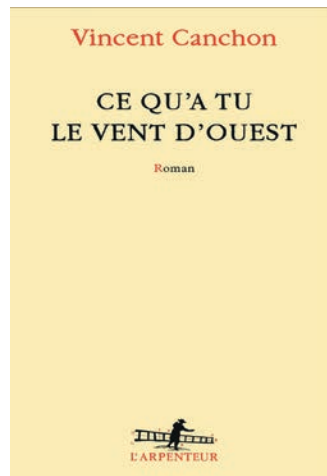
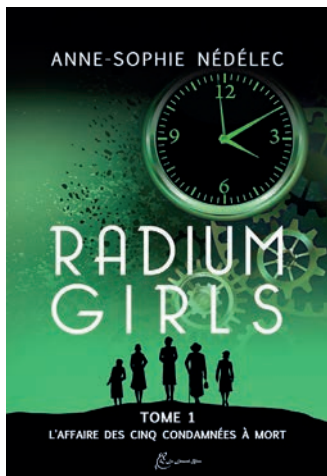
Radium Girls - Tome 1.

L'affaire des Cinq condamnées à mort

Au printemps 1917, la United States Radium Corporation recrute en masse de très jeunes filles comme ouvrières peintres de cadrans de montres à destination de l'armée. Elles utilisent une invention révolutionnaire, la peinture Undark, à base de radium, qui permet aux chiffres de briller dans le noir. Le radium est à la mode et même gage de bonne santé ! Pour ces filles d'origine modeste, comme Grace, Kathy, Edna ou les sœurs Maggia, c'est un emploi en or ! Pourtant, quelques années plus tard, elles développent d'étranges et effrayantes maladies... Les médecins n'y comprennent rien et US Radium nie farouchement toute responsabilité.

Qui osera demander des comptes à l'une des plus puissantes firmes du New Jersey ?

Cinq femmes décident d'unir leurs efforts pour comprendre et réclamer justice. Entre enquêtes, mensonges et tâtonnements scientifiques, une invraisemblable bataille judiciaire commence...



"Ce qu'a tu le vent d'ouest", de Vincent Canchon

"Or, rêveur, Arthur Storvean l'était. Et son rêve haussait les voiles et les cœurs. Dernier conteur de la lande, il emportait tout et tous sur le dos d'un idéal façonné à coups de projets conçus au vent, dans l'éclat d'une vague ou l'ombre d'un Islay, usant sa voix de pasteur sur les rubis du crépuscule quand les fous eux-mêmes parcouraient de leur aile noircie l'immensité de ses songes pélagiques".

Le chaos des roches, l'inquiétante rumeur de la mer, les sortilèges ombreux des forêts de Bretagne, constituent la toile de fond de ce récit haletant qui interroge le poids du passé, la valeur de nos choix et l'effet du silence sur nos vies.

| VIE SCOLAIRE |

L'apprentissage : choix des étudiants, choix des entreprises

Avec près de 500 000 contrats signés en entreprise en 2020⁽¹⁾ contre 353 000 en 2019 (soit une augmentation de 40%), l'apprentissage poursuit sa dynamique de croissance ; et ce, malgré la crise sanitaire.

"Ce résultat historique de l'apprentissage est le fruit de la mobilisation exceptionnelle des entre-

prises et des centres de formation d'apprentis dans toute la France. Elle doit se poursuivre pour que les résultats obtenus en 2020 deviennent la norme et que l'apprentissage continue à être une voie d'accès privilégiée à l'emploi pour les jeunes", a déclaré Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

"C'est la preuve que de plus en plus de jeunes (de 16 à 29 ans) choisissent d'apprendre un métier et de préparer un diplôme, tout en étant salarié dans une entreprise", se félicite Véronique Daubenfeld, directrice de Sup de Vente, une école rattachée à la Chambre de Commerce et d'Industrie et spécialisée dans les formations commerciales.

"Il faut dire que l'État, qui en a fait une priorité nationale, a décidé de maintenir les primes à l'embauche jusqu'à fin 2021 (5000 euros pour les mineurs et 8000 euros pour les majeurs jusqu'aux 29 ans révolus). C'est un geste fort car ces

primes à l'embauche permettent de financer une partie, voire l'intégralité du salaire de l'apprenti".

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEURS RECHERCHES D'ENTREPRISE

Mais le succès de l'apprentissage tient aussi à la mobilisation des centres de formation pour aider les jeunes à trouver une entreprise ; surtout en pleine crise sanitaire qui pénalise de nombreuses sociétés.

"Sup de Vente n'a pas attendu cette période si délicate pour fédérer tout une équipe autour de l'accompagnement de ses étudiants", souligne Véronique Daubenfeld.

"Des conseillers carrière et ingénieurs d'affaires assurent le lien entre les apprentis et les entreprises. La force de notre dispositif d'accompagnement, allié à la motivation de ses étudiants, a permis d'atteindre 97% de placement ; et ce, malgré la pandémie.

J'en profite pour indiquer que les candidatures pour la rentrée 2021 sont ouvertes ! Les étudiants intéressés doivent se rendre sur www.supdevente-essym.fr".

(1) Source : Ministère du Travail. ❖



Véronique Daubenfeld.

"Une première expérience en entreprise"

Kévin Oulhen, étudiant en 3^e année du Programme Bachelor Marketing, vente et gestion (réseau EGC).

"J'ai choisi ce diplôme post-Bac en 3 ans et reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur parce que je l'ai trouvé particulièrement intéressant et diversifié. Ce qui m'a plu, ce sont les 2^e et 3^e années en alternance. Et surtout, ce qui comptait encore plus, c'est le stage à l'étranger dès la première année. Franchement, c'est idéal pour vivre une première expérience en entreprise et améliorer son niveau d'anglais.

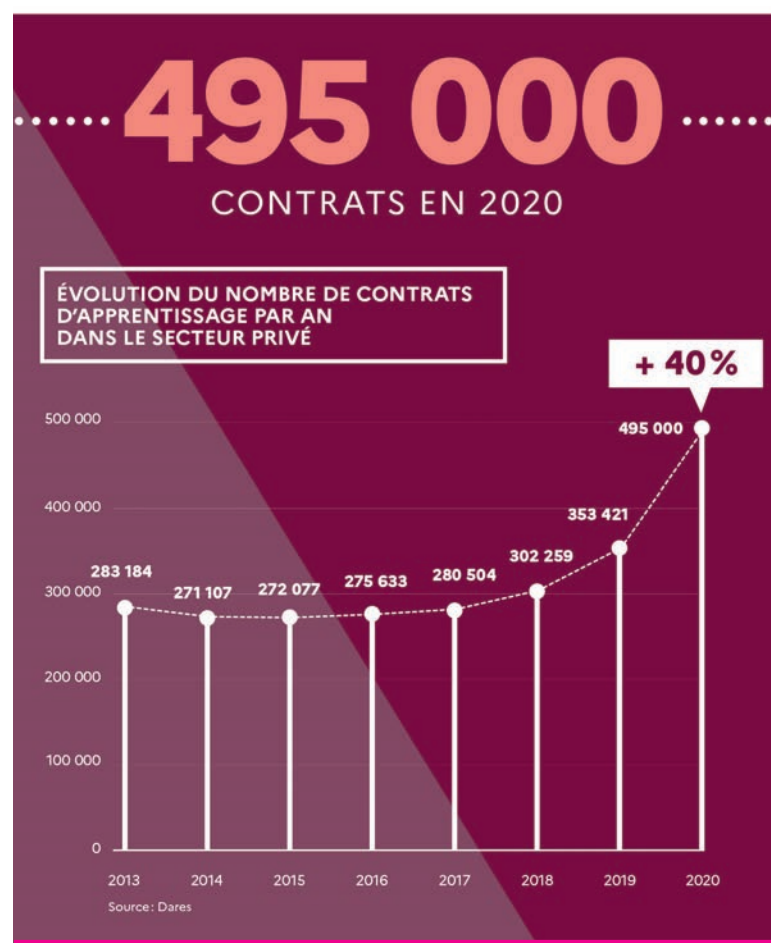
"C'EST TRÈS FORMATEUR"

Avec l'aide de Sup de Vente, j'ai pu trouver un stage de trois mois en Inde chez Electra Events & Exhibitions India, où, entre autres missions, j'ai exercé la fonction de chef de projet. C'est très formateur. Cette année, j'effectue mon alternance chez Octa Pharma, un laboratoire pharmaceutique. J'en suis convaincu, ces deux années d'apprentissage m'aideront à trouver un emploi à la fin de mes études.



Je sais aussi que sans l'accompagnement individualisé de chaque étudiant tel qu'il est pratiqué à Sup de Vente, et sans mes enseignants, qui sont autant de véritables formateurs issus du monde de l'entreprise, je n'en serais pas là.

J'envisage de continuer en Master toujours en alternance pour devenir chef de projet et, pourquoi pas, travailler plus tard à l'étranger car mon niveau d'anglais s'est bien amélioré". ❖



VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR L'APPRENTISSAGE ?

Le site du Ministère du Travail, de l'emploi et de l'Insertion (travail-emploi.gouv.fr) répond aux questions sur l'apprentissage à travers la campagne #DémarreTaStory.

Elle est menée par Jade, Juliette et Marianne, trois apprenties qui ont pour mission, aux côtés de leurs maîtres d'apprentissage, de répondre à

toutes les questions des jeunes et de leurs parents qui leur sont posées sur l'apprentissage.

Vous avez une question ? Postez-là en commentaire sur leur chaîne YouTube (DémarreTaStory), sur Instagram (@ministeretravail) avec le hashtag #DémarreTaStory et #PoseTaQuestion ou par email à : apprentissage@travail.gouv.fr

ÉTENDUE SAUVAGES

— depuis 2002 —

VIVEZ VOS RÊVES DE VOYAGES

Explorons 2021 !

Réserver maintenant pour partir demain

Du lundi au vendredi

17 bis rue Thiers
Saint-Germain-en-Laye

Tél. 01 77 37 03 10

www.etendues-sauvages.com

SAFARIS PRIVÉS | YACHTING & CROISIÈRES | ÎLES & PLAGES DE RÊVE | VOYAGES POLAIRES

Le Marché européen prévu le 8 mai n'aura pas lieu, mais ce même jour, vous pourrez retrouver sur Facebook la cérémonie de remise de la Plaque d'honneur, une distinction du Prix de l'Europe, décernée à Saint-Germain par le Conseil de l'Europe. L'après-midi, des vidéos seront diffusées sur le site de la Maison de l'Europe des Yvelines. Le JSG y reviendra dans son prochain numéro.

| SAINT-GERMAIN VILLE SOLIDAIRE |



La Mission locale DynamJeunes de Saint-Germain et de 14 communes environnantes a déménagé au 9, rue Armagis. Le 2 avril, Arnaud Pericard a découvert ses nouveaux locaux avec Marta de Cidrac, présidente de cette association qui est aussi conseillère municipale et sénatrice, Kéa Téa, maire-adjointe à la Solidarité et plusieurs élus du Pecq, de Chatou et de Maule. Cette association participe activement au dispositif national 1 jeune 1 solution. Chaque année, ce sont plus de 400 jeunes Saint-Germainois qui



sont accueillis et suivis par les conseillers emploi.

Ce même jour, le maire de Saint-Germain s'est également arrêté dans les locaux de Women Safe & Children, nouveaux eux aussi. Guidé par Frédérique Martz, présidente de cette association fondée avec le docteur Pierre Foldès, il a salué tout le travail de cette association saint-germainoise qui vient en aide aux victimes de toutes les formes de violences intrafamiliales.

| LIBRES OPINIONS |

Union pour Saint-Germain / Fourqueux

TRANSMETTRE LA MÉMOIRE POUR NE PAS OUBLIER

Malgré les contraintes sanitaires, les commémorations auront lieu car il est important de continuer à accomplir notre devoir de mémoire.

Une cérémonie aura lieu le 25 avril au Monument aux morts à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Le 8 mai donnera une autre occasion de "ne pas oublier". Ce rendez-vous ne sera pas ouvert au public mais vous pourrez le retrouver sur Facebook.

Transmettre ainsi la mémoire est important pour la Ville et pour l'ensemble de nos associations patriotiques. C'est en plaçant les jeunes au cœur de ces commémorations que nous y parviendrons car ce sont les "passeurs de mémoire" de demain. La Paix n'est pas un acquis !

Par ailleurs, comme vous avez droit à une information exacte, nous précisons que :

- l'association Mosaïque a déjà payé plus de la moitié des droits de voirie pour la construction en cours d'un lieu de prière, rue Saint-Léger. Pour la somme restant due, Mosaïque a été invitée à se tourner vers le Comptable public, seul chargé du recouvrement et seul habilité à mettre en place des solutions d'étalement des paiements. Comme à chaque fois en pareil cas, la Ville a mandaté un cabinet d'avocat pour répondre aux recours contre le permis de construire qu'elle a délivré en 2016 à Mosaïque ; permis dont le Tribunal administratif a confirmé la légalité en juin 2019.

- Confiée à une société privée depuis janvier 2018 suite à la réforme nationale qui l'a décentralisée, la gestion du stationnement est au cœur de nos préoccupations. L'objectif est d'optimiser l'offre en favorisant la rotation des voitures et en invitant les automobilistes à utiliser les parkings souterrains.

C'est indispensable pour éviter que notre cœur de ville avec ses rues étroites et ses nombreux commerces, ne soit complètement saturé.

Union pour Saint-Germain Fourqueux

Saint-Germain écologique et solidaire

MOBILITÉS EN TOUS SENS

L'intervention sur la rue de Poissy permet d'étendre de manière significative la zone piétonne du centre-ville. Nous ne pouvons que nous en féliciter, cependant l'information concernant ce projet arrive particulièrement tard, à la veille du démarrage des travaux. Comme beaucoup de Saint-Germainois, nous avons pris connaissance de ce projet dans un récent Journal de Saint-Germain.

Lors de la campagne des municipales en 2020, nous avons proposé que soient organisées des assises locales de la mobilité afin d'associer très en amont l'ensemble des acteurs concernés : habitants, commerçants, associations, visiteurs. En effet, la concertation ne peut se résumer à une enquête d'opinion téléphonique.

De manière plus générale, une réflexion est en cours sur l'ensemble des mobilités à Saint-Germain-en-Laye avec lien avec la communauté d'agglomération autour de 3 projets : la navette expérimentale actuellement en service, le réaménagement du pôle gare et le plan vélo.

Concernant la circulation dans le centre-ville dans une configuration particulièrement complexe (rues étroites, circulation dense, discontinuités), il nous apparaît important de créer une large zone partagée entre les différents usages : piétons, vélos, livraisons, riverains. Cette zone pourrait être rendue accessible aux seuls titulaires d'un badge comme cela se pratique déjà dans de nombreuses villes.

La conception de nos villes a évolué vers un report de la voiture à l'extérieur des centres-villes avec la mise en place de parkings relais et de navettes de petit gabarit pour desservir les zones partagées. Espérons que notre ville aille dans ce sens.

Par ailleurs, nous souhaitons que le réaménagement du pôle gare permette de créer une vraie intermodalité.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

Vos élus de gauche :

Keyne Richard, Jocelyn Jean-Baptiste, Blandine Rhoné

Unis pour agir St-Germain Fourqueux

NOS MARCHÉS, NOS QUARTIERS

L'inauguration du marché place Michel Pericard (précédemment rue Franklin / place Frahier) nous rappelle combien nos marchés rythment la vie de nos quartiers. Ces lieux sont essentiels pour animer notre ville : place du Marché-Neuf, place Delanoë à Fourqueux, place des Rotondes et désormais Place Michel Pericard.

Ils rendent un service inestimable aux riverains. Chacun s'accordera à considérer que "faire le marché" n'a rien de comparable avec d'autres modes de "courses". La proximité règne sur nos marchés. Nos commerçants s'emploient avec passion à nous proposer des produits de qualité et un service sur mesure.

De plus, nos marchés sont nécessaires pour rompre l'isolement dont souffrent certains quartiers par rapport au reste de la ville.

Depuis les élections municipales et à l'appui de l'avis des riverains, nous défendons le projet de création de trois nouveaux marchés et plus précisément d'expérimenter des "micro marchés" avec la présence de 2 à 5 commerçants forains en complémentarité avec d'éventuels commerçants sédentaires de proximité : Schnapper, Hennemont et 4 chemins.

Éloigné en raison de la déclivité d'accès au centre-ville et malgré un habitat dense, le quartier Schnapper est un candidat idéal pour l'accueil d'un nouveau marché, par exemple sur le parvis de l'école du même nom.

Du fait d'une situation atypique, le village d'Hennemont et plus généralement les riverains du lycée International forment un lieu de situation propice à l'expérimentation d'un micro marché, par exemple sur la place Jean Monnet.

Le quartier du Pontel qui bénéficie aux Quatre chemins de la présence de commerçants renommés constitue un lieu propice à une complémentarité renforcée de l'offre au moyen d'un micro marché. Ce projet nécessiterait une coopération étroite avec la commune de Mareil-Marly.

Vous pouvez nous adresser vos messages par courriel à mouvement.upa@gmail.com

Alexandre Grevet, Gislaïne Fraboulet

Audace pour Saint-Germain

LES DYSFONCTIONNEMENTS S'ACCUMULENT

Alors que nous sommes confrontés à un troisième confinement, que nos rues sont sinistrées et nos commerçants sinistrés, la mairie continue sa politique de stationnement qui pénalise les automobilistes. Depuis des années, nous dénonçons ce "racket" injuste et injustifié ! Les Saint-Germainois doivent pouvoir se rendre librement en voiture dans chaque quartier de notre ville sans craindre d'être verbalisés à outrance.

Dans notre dernière tribune, nous vous avons fait part de notre mécontentement face à la communication de la majorité municipale concernant la prétendue concertation sur la piétonnisation de la rue de Poissy. Vous avez été nombreux à nous manifester votre désapprobation face à cette décision imposée sans réel souci de démocratie locale. Tous les Saint-Germainois qui le souhaitent doivent pouvoir être consultés sur les projets qui les concernent directement. À ce titre d'ailleurs, il est urgent que les Conseils de quartiers se réunissent vraiment et concrètement.

Enfin, concernant le sujet de la mosquée de Saint-Germain en construction rue Saint-Léger, nous avons appris que la Ville avait financé plusieurs mémoires de défense suite à des recours contre le permis de construire, pour un coût de 18 000 euros. Dans le même temps, nous n'avons pas obtenu la confirmation que les droits de voirie avaient effectivement été réglés par l'association qui construit cette mosquée, droits d'un montant pourtant conséquent puisqu'ils s'établiraient à environ 18 000 euros, soit le montant des honoraires d'avocats pour la procédure du Tribunal administratif. La mosquée commence vraiment à coûter cher aux contribuables saint-germainois. Comptez sur notre travail et notre vigilance sur tous ces dossiers. Nous continuons de vous informer régulièrement.

N'hésitez pas à nous contacter : audacepoursaintgermain@gmail.com. Suivez notre actualité sur les pages de nos réseaux sociaux sur Facebook et Twitter.

Christophe Bentz et Didier Rouxel

| NOUVELLES ACTIVITÉS / TIERS-LIEUX |

Le Quai des Possibles lauréat de l'AMI Fabrique de Territoire !

“C'est une belle récompense du travail engagé par toutes les personnes qui nous ont soutenus depuis déjà trois ans !” : voilà comment Laurence Besançon, fondatrice du Quai des Possibles a réagi lorsqu'elle a appris que ce tiers-lieux implanté place Christiane-Frahier, dans les locaux de l'ancienne gare de Grande-Ceinture, était lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt “Fabrique de Territoire”.

Pour bien mesurer l'importance de cette labellisation et ses conséquences, *Le Journal de Saint-Germain* l'a rencontrée.

Le Journal de Saint-Germain.- Qu'est-ce qu'une Fabrique de territoire ?

Laurence Besançon.- C'est un lieu “ressource” pour le réseau de tiers-lieux du territoire, porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local. C'est aussi une nouvelle vision de l'apprentissage : apprendre par le “faire ensemble” (formation pour les filières du territoire, partenariats avec des universités et des écoles, création de contenus éducatifs et culturels, etc.).

C'est enfin un lieu pour ac-



compagner la montée en compétences numériques par :

- un accompagnement à la transition numérique des entreprises du territoire ;

- une médiation numérique au service des populations éloignées du numérique.

Dans le cadre de notre projet Déclif Numérique, nous avons justement dédié un espace pour

accompagner les personnes éloignées du numérique et les former en collaboration avec de nombreux acteurs engagés à nos côtés.

Le JSG.- Que vous apporte ce label Fabrique de territoire ?

Laurence Besançon.- C'est à la fois une reconnaissance et une consolidation. Aujourd'hui, les

tiers-lieux comme le Quai sont devenus des plateformes de services qui contribuent à la vitalité de tous les territoires : à l'heure des grandes transitions démographique, numérique, écologique et productive, le Gouvernement décide de soutenir ces initiatives publiques et privées en adoptant une nouvelle méthode d'intervention : sans prescrire, sans chercher à normaliser, mais en accompagnant, en accélérant et en “outillant” l'ensemble des acteurs.

Le JSG.- Comment se manifeste cet appui ?

Laurence Besançon.- Par la labellisation et une subvention de 50 000 euros par an sur trois ans, afin de nous soutenir et de conforter notre rayonnement au-delà du territoire dans lequel nous sommes implantés.

Depuis 3 ans, le Quai des Possibles est un collectif optimiste pour une transition écologique et solidaire sur le territoire : 900

adhérents participent aux événements de sensibilisation et formation, 60 coworkers et incubés travaillent à la Ruche Saint-Germain, tous œuvrent pour un monde plus solidaire et responsable.

Dans le cadre de Fabriques de Territoire, le Quai des Possibles va accompagner 8 porteurs de projet par an dans leur propre création de Tiers-Lieux.

À l'issue des 6 mois de formation, les lauréats auront clarifié leur proposition de valeur et validé leur business plan !

Le JSG.- Et vous voulez aller encore plus loin...

Laurence Besançon.- Nous avons pour ambition de sensibiliser 10 000 personnes à l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable et contribuer à la création de 120 projets à impact d'ici fin 2022. En inspirant, en co-workant, mais surtout en créant la rencontre. De belles ambitions qui grâce à ce soutien sont rendues possibles !

Alors un grand merci au Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et à France Tiers-Lieux ainsi qu'à nos partenaires historiques : la Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, la région Île-de-France, la SNCF, la CAS-GBS, le conseil départemental des Yvelines, Pôle Emploi 78, la préfecture des Yvelines, la Fondation de France, la Fondation GRDF, la Fondation Groupe Primordial.

Quai des Possibles
7, Place Christiane-Frahier
(dans le bâtiment principal de la gare)
courriel : contact@lequaidespossibles.org ♦

| ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ |

Penser et agir autrement



Renée Maurille.



Lisa Ogier.

Depuis plus de 10 ans, une trentaine d'associations de solidarité de Saint-Germain-en-Laye se sont constituées en réseau afin de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble sur le terrain.

“Compte tenu de la crise sanitaire et de son impact accru sur les personnes vulnérables (familles en situation de précarité,

personnes sans domicile fixe ou en hôtel social, personnes en recherche d'emploi, personnes âgées ou isolées, jeunes en difficulté scolaire ou autre...), l'objectif est, plus que jamais, d'être à l'écoute et de répondre le plus efficacement possible aux besoins”, soulignent Renée Maurille et Lisa Ogier, animatrices / coordinatrices du réseau.

Au début du mois de mars, les présidents et responsables des associations de solidarité de Saint-Germain, une représentante du Centre Communal d'Action Sociale et du service municipal de la Solidarité se sont réunis en visio-conférence pour une matinée de travail qui a permis de dégager trois priorités :

“Penser et agir autrement pour s'adapter concrètement et rapidement à la situation en mettant en place de nouveaux modes d'accompagnement”, précise Renée Maurille ;

“Maintenir le lien avec l'aide des outils de communication : téléphone, internet, groupes de discussion... et poursuivre et renforcer la coopération inter-associations”, ajoute Lisa Ogier.

Toutes deux rapportent également, avec satisfaction, “l'augmentation de l'engagement des étudiants tant auprès des associations de distribution de produits alimentaires et de première nécessité, que pour les maraudeurs, et le renforcement de la collaboration des associations entre elles”. ♦



QUELLES SONT LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES ?

Vous pouvez retrouver les coordonnées de toutes les associations qui œuvrent dans le domaine de la solidarité sur le plan “Être solidaire à Saint-Germain-en-Laye” qui est disponible au centre administratif, ainsi qu'à l'Agasec et à La Soucoupe...

En attendant sa prochaine mise à jour, vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la ville : www.saintgermainenlaye.fr





ALEXIS REGULUS TOUJOURS PLUS HAUT



À bientôt 14 ans, Alexis Regulus, élève de 4^e au collège Marcel-Roby, est sélectionné aux championnats d'Europe junior de Trampoline à Sotchi en Russie qui se dérouleront entre fin avril et début mai. Benjamin de l'équipe de France junior, il a pu poursuivre son entraînement pendant les confinements successifs grâce à la section sportive du collège Marcel-Roby de Saint-Germain-en-Laye et le label FFGym, club formateur du club sportif municipal du Pecq.



NOUVELLE ACTIVITÉ : PRÉPARATION MENTALE

SPORTIFS COMPÉTITEURS ET AMATEURS



Francis Renard, 55 ans, ancien triathlète marathonien (5 Ironman et 16 Marathons) actuellement nageur en compétition catégorie Maîtres + 25 ans (participations Championnats de France, Europe et Mondiaux) est certifié en préparation mentale par l'organisme LNF (Les Nouvelles Formations).

Il propose, notamment en cette période compliquée sportivement, de se former par son intermédiaire. Formation rapide, ludique et enrichissante en moins de 3 mois, 100% e-learning à suivre à son rythme depuis un ordinateur avec acquisition des outils pour agir directement, accompagnement régulier malgré la distance et éligible à "mon compte personnel de formation (CPF)", pour une prise en charge jusqu'à 100%. (www.prepa.lesnouvellesformations.com avec code avantage FRE-78).

Francis propose également un diagnostic, voire un suivi si besoins particuliers.

Que vous soyez entraîneur ou sportif de tous niveaux et que ce soit pour optimiser vos performances ou réaliser un objectif, la place de la préparation mentale est prépondérante.

FRANCISRENARD@ORANGE.FR
06 73 01 32 70

1/4 DE FINALE ALLER DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG plus fort que le Bayern !



(Photo : C. Gavelle / PSG.)

C'est un authentique exploit que le Paris Saint-Germain a accompli en quart de finale aller de la Ligue des Champions le 7 avril en battant le Bayern Munich 3 buts à 2 sur sa pelouse !

Cette victoire, obtenue notamment grâce à un doublé de Kylian Mbappé qui s'est tout particulièrement distingué lors de la partie, permet aux joueurs de Mauricio Pochettino d'être en très bonne position pour atteindre la demi-finale de la compétition.

Le match retour a eu lieu le 14 avril mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, la rencontre n'a pas encore eu lieu.

LES FÉMININES TOUJOURS EN TÊTE

Une avalanche de buts ! Le 4 avril, les féminines du PSG n'ont laissé aucune chance à Soyaux, leur adversaire du jour qu'elles ont largement dominé en l'em-

portant 7 buts à 0 !

Elles conservent ainsi leur première place au classement du championnat. Le rendez-vous que tout le monde attend aura lieu le 18 avril. C'est ce jour-là

qu'aura lieu le quart de finale retour de Ligue des Champions face à Lyon. Battues seulement 1 à 0 à l'aller, les joueuses d'Olivier Echouafni conservent une chance de se qualifier. ♦



(Photo : PSG.)



LA "GYM" SENIOR EN EXTÉRIEUR : LES INSCRIPTIONS RESTENT OUVERTES

La gym senior proposée par l'Association Sportive de Fourqueux a repris ses activités en extérieur dans le respect des recommandations sanitaires.

Bonne nouvelle pour celles et ceux qui souhaitent découvrir la discipline : les inscriptions restent ouvertes pour la période du 7 mai au 2 juillet.

Renseignez-vous auprès de :

► Robert Lucet au 06 83 59 76 54 ou par courriel : robert.lucet@gmail.com

ou

► Jean-Louis Ricôme au 06 07 99 18 26
ou par courriel à : ricomejl@yahoo.fr

Les séances ont lieu sous le kiosque du stade Claude-Bocard les vendredis matin, avec deux créneaux horaires possibles : de 9h15 à 10h15 et de 10h15 à 11h15.



TENNIS-CLUB DES LOGES : DES COMPENSATIONS

La crise sanitaire ayant considérablement réduit, voire totalement supprimé, les possibilités de pratiquer de très nombreux sports, certains clubs ont décidé de proposer des "compensations" à leurs adhérents. C'est le cas du Tennis-Club des Loges qui leur propose :

► un bon d'achat de 30 euros à utiliser entre le 17 avril et le 31 décembre prochain ;

► un remboursement, si l'adhérent le souhaite, d'une partie de la cotisation des courts couverts (fermés depuis le 19 octobre) via un formulaire consultable sur <https://cutt.ly/HcGsY2y>

Rendez-vous sur les courts dans le respect des mesures sanitaires en vigueur !



MARIAGES

SAMEDI 20 MARS
PAR MAURICE SOLIGNAC



Omaïma Arfaoui
Marèse Ben Ayen

SAMEDI 27 MARS
PAR PRISCILLE PEUGNET



Landimiora Radaniela
Damasy Andriambao

SAMEDI 10 AVRIL
PAR ARNAUD PERICARD



Sarah Dembitz
Laurent Foldès

NAISSANCES

- Wandrille Rendu
- Gabriella Scannagatti
- Idris Ben Messaoud
- Haniel Mbaya Nkosi
- Victoire Labat
- Victorine Shah Nazari
- Nils Ogez
- Jeanne Taillefer de Laportalière
- Hippolyte Girault Le Mault
- Léa Schuster
- Eléonor Guillet
- Elijah Kouala
- Louise Kepeklian
- Romane Macé Simon
- Brune Touroute
- Auguste Vial

DÉCÈS

- Jean-Michel Boutemy de Guislain
- Henri Garros
- Pierrette Besnard, née Polonia
- Robert Petitzon
- André Regourd
- Alain Riquet
- Jean-Michel Maene
- François-Marie Cavallier
- Jean-Luc Clarus
- Raymond Séchaud
- Ginette Boissard
- Jacques Guibé
- Hélène Calafatis
- Christian Boursaud
- Alex-Désiré Gbale



JE M'ABONNE AU JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

J'ai quitté Saint-Germain-en-Laye
et je souhaite toujours suivre l'actualité de la ville.

☐ JE DÉSIRE RECEVOIR
LE JOURNAL DE SAINT-GERMAIN
PENDANT 1 AN SOIT **20 NUMÉROS**
AU PRIX DE 43 EUROS.

Je joins mon règlement de 43 euros par chèque postal
ou bancaire à l'ordre de la Régie centralisée Ville
et je l'adresse au *Journal de Saint-Germain* Service
Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise -
B.P 10 101 - 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone (facultatif) :

Signature

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise - BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr
Directeur de la publication
Arnaud Péricard
Rédacteur en chef :
Stéphane Sardella
Journaliste : Bérangère Adda
Mise en page : Gaëlle Loison
Photographies : Jacques Paray
Secrétariat : Isabelle Huart
Tél. : 01 30 87 20 74
Publicité : Nathalie Milliot
Tél. : 06 70 01 67 34

Distribution :
Adrexo - 01 39 75 51 93

Impression :
Imprimeries IPS Pacy
Route de Paris
27120 Pacy-sur-Eure



Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN : 0293-8278

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1928

FAITES ESTIMER ET VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES !
PERMANENCES AU PORT-MARLY ET À VILLENNES SUR SEINE*
et sur rendez-vous à votre domicile dans l'ensemble des Yvelines*



Adjugé 46 500€



Adjugé 30 000€



Adjugé 10 000€



Adjugé 6 000€



Adjugé 38 000€

Contact

Camille DUTOT
Expert en objets d'art
06 89 51 29 82



Informations

www.millon.com
cdutot@millon.com
Facebook - Instagram

CHEZ VOUS, CHEZ NOUS, PRENONS RENDEZ-VOUS !
* dans le respect des règles sanitaires à cette date

MILLON DROUOT - 19, rue de la Grange Batelière - 75009 Paris - 01 48 00 94 26

| CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE |

Soyez vigilants !

Les chenilles processionnaires du chêne se développent dans les arbres des forêts et des parcs, notamment en Île-de-France. Leurs poils urticants représentent un risque pour la santé des hommes et des animaux. L'Office national des forêts (ONF) invite "les promeneurs à la prudence".

Pondus en fin d'été, les œufs des chenilles éclosent en avril. Vivant en colonies, le jour, les chenilles séjournent dans des nids soyeux grossissant avec l'âge et le nombre des chenilles. Ces nids sont plaqués sur le tronc ou sous les branches. Elles sortent en fin de journée, en procession, pour se nourrir des feuilles du chêne.

DES ALLERGIES TRÈS FORTES

"C'est la plus urticante des chenilles de nos régions. La protéine en cause est localisée dans des poils microscopiques qui apparaissent au 3^e stade larvaire (fin avril, début mai). Ces poils restent urticants jusqu'à 2 à 3 ans après leur apparition qu'ils soient



dans le nid, déposés par les mues ou qu'ils aient été "lâchés" par la chenille qui se sent agressée ou qui a été écrasée", prévient l'ONF.

"Les allergies peuvent être très fortes. Chez les animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter. Sur l'homme, la réaction peut être très allergique. Le contact

génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions plus importantes chez les personnes sensibles nécessitant un recours médical.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles et leur nid !", conclut l'ONF. ❖



2 PARKINGS RÉNOVÉS EN FORÊT

Le JSG vous l'a annoncé dans son dernier numéro : afin de mieux accueillir un public nombreux en forêt, l'Office national des forêts (ONF) réalise la réfection de deux aires de stationnement d'Hennemont et Grille Neuve Nord, en forêt de Saint-Germain.

Les travaux ont commencé et concernent :

- le végétal : sécurisation, élagage, débroussaillage... ;
- le revêtement (bande roulante et zones de stationnement) si nécessaire ;

la protection (portique, plots anti-stationnement ...) si nécessaire ;

- la pose de nouveaux mobiliers bois.

L'accès à ces parkings est interdit jusqu'au 1^{er} mai 2021. Issue de la convention des États-généraux, la réfection de parkings est soutenue par les villes de Saint-Germain-en-Laye et d'Achères, à hauteur de 80% du montant des travaux, et 20% à la charge de l'ONF.



LES GIRANDIÈRES
Résidences Seniors

www.girandieres.com

0 800 969 696

Service & appel gratuits



"Aujourd'hui plus que jamais, j'ai passé l'âge de m'ennuyer !"



Un appartement tout confort en location
Vous êtes chez vous !



Des services et activités variés toute l'année
Vous êtes bien !



Une équipe sur place 24h/24
Vous êtes tranquille !



Un restaurant ouvert 7J/7
Vous êtes servi !

LES GIRANDIÈRES, BIEN PLUS QU'UN DOMICILE !

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

NOUVEAU

4, avenue de Winchester

(Face à la Gare Grande Ceinture, à l'angle de la rue Turgot)